

PLAN DE DÉVELOPPEMENT D'ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES

1. Renseignements généraux

Nom de la zone d'exploitation contrôlée (zec), de la réserve faunique ou du refuge faunique :	
ZEC COLLIN	
Nom de l'organisme (dans le cas d'une zec ou d'un refuge faunique) :	
ASSOCIATION CHASSE ET PÊCHE COLLIN INC	
Adresse (n° et rue) : 8370 CHEMIN BRASSARD	Municipalité : SAINT-MICHEL-DES-SAINTS
Code postal : J0K 3B0	
Téléphone : 450-833-5195	Télécopieur : 450-833-5957
Courrier électronique : admcollin@outlook.com	
Identification de la personne dûment nommée par le gestionnaire (dans le cas d'une réserve faunique, il s'agit du directeur) :	
ALAIN HARVEY	

2. Description des activités récréatives et droits applicables

<b>Nom de l'activité</b> : LOCATION D'UNE ROULOTTE
<b>Description</b> (périodes durant laquelle l'activité sera offerte, équipements et installations, aménagements réalisés permettant d'offrir des commodités pour la pratique du camping rustique, clientèle visée, carte(s) situant tous les éléments du PDAR, encadrement de l'activité, accessibilité). Dans le cas où l'activité implique l'amélioration ou la construction d'infrastructures permanentes sujettes à autorisation par le ministre conformément aux articles 107 et 118 de la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune, respectivement dans le cas des zecs et des réserves fauniques, joindre au présent formulaire les mêmes documents que ceux fournis lors de la demande d'autorisation d'amélioration ou de construction d'infrastructures permanentes déposée à la Direction générale régionale.
Roulotte avec cuisinière et frigo au propane. Toilette sèche.
Période pendant laquelle l'activité est offerte: mai à octobre.
Aménagements permettant d'offrir des commodités: bac à feu, table de pique-nique, quai, chaloupe.
Clientèle: adultes de tout âge, familles, amateurs de plein air.
Localisation: lac du Trèfle. Voir la carte ci-jointe.
Type d'encadrement: activité offerte par l'Association Chasse et Pêche Collin.
Permis: nous ne les avons pas car il s'agit d'un emplacement aménagé de longue date.

**Explication de la valeur ajoutée** (valeur ajoutée versus l'offre actuelle et les éléments particuliers qu'on y retrouve, ex. : coûts par rapport aux bénéfiques, orientations ou potentiels de partenariat, potentiel de développement, impact pour la région) :

Valeur ajoutée par rapport à l'offre actuelle de la zec:

- Diversifier l'offre d'activités de la ZEC Collin en proposant une activité récréotouristique différente de la pêche et de la chasse afin d'attirer un autre type de clientèle et augmenter les revenus.
- Proposer un hébergement pour les clients qui n'ont pas de matériel de camping.
- Attirer une nouvelle clientèle et satisfaire la clientèle actuelle en proposant la location d'une roulotte et une activité récréotouristique.
- Rendre le territoire plus accessible en permettant aux usagers d'avoir accès à des espaces de nature sauvage et de profiter de la tranquillité des lieux, de la faune, de la flore et des paysages.

Valeur ajoutée par rapport à l'offre existante dans les territoires à proximité:

Les pourvoiries qui entourent la ZEC Collin offrent seulement de l'hébergement en chalet.

Les terrains de camping situés dans le parc régional du lac Taureau ou en territoire municipalisé ne permettent pas autant la pratique d'activités fauniques. Les emplacements de camping de la zec sont plus isolés, tranquilles et en plein nature par rapport à ces sites.

Coûts par rapport aux bénéfiques:

Dépense d'exploitation annuelle: Les dépenses prévues au budget sont de 200,00\$. Trois manoeuvres sont embauchés pour la saison pour faire l'entretien du territoire. Les manoeuvres vont assurer le ménage et l'entretien de la roulotte.

Revenus:

La roulotte n'a pas encore été louée.

Apports pour la région:

- Consolidation des emplois de la ZEC Collin en diversifiant l'offre d'activités récréotouristiques et en augmentant les revenus afin de pallier à la diminution des subventions salariales. Les employés consomment des biens et paient des taxes dans la région.
- Attraction d'un autre type de clientèle touristique pour des séjours de quelques jours en Haute-Matawinie. Les clients, une fois dans la région, dépenseront dans les autres commerces situés à proximité pour acheter de l'essence, de l'épicerie, de la restauration et d'autres biens.
- L'Association Chasse et Pêche Collin achète dans les commerces de la région que ce soit pour l'essence, des matériaux, outils, services de mécanique, excavation, signalisation etc.

Potentiel de développement: demande importante pour la location d'hébergement dans des sites isolés, tranquilles et en pleine nature. Engouement important pour les activités récréotouristiques autres que la pêche et la chasse.

Étapes de réalisation: nous prévoyons commencer à louer la roulotte en mai 2017.

**Explication des actions, services ou autres éléments pertinents qui seront mis en place pour assurer une protection de l'environnement et du milieu :**

Gestion des matières résiduelles: Les employés s'occupant de l'entretien du territoire vérifieront régulièrement le site de la roulotte afin de s'assurer qu'il n'y a pas de déchets laissés sur place.

Sensibilisation des usagers à l'importance de préserver l'environnement sur les sites: une feuille indiquant les mesures à prendre et la localisation du site de transbordement sera remise. Des affiches à ce sujet sont installées sur le babillard du poste d'accueil et sur le site.

Préserver le plus d'arbres possibles sur les sites de camping afin de prévenir l'érosion. Nous vendons des blocs d'allume-feux au poste d'accueil et nous les proposons aux clients afin d'éviter qu'ils utilisent l'écorce des arbres pour allumer les feux.

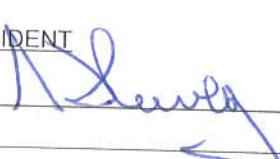
Installation d'un bac à feu afin d'éviter la multiplication des sites de feux.

<b>Tarification applicable</b> (taxes en sus)		
Personne, catégorie ou groupe de personnes	Accès quotidien	Autres
1 nuit sans chaloupe		66,00
3 nuits sans chaloupe		157,35
7 nuits sans chaloupe		324,80
1 nuit avec chaloupe		86,30
3 nuits avec chaloupe		208,10
7 nuits avec chaloupe		426,30

**N.B.** Cette page peut être photocopiée au besoin pour la description d'autres activités

### 3. Autres commentaires, s'il y a lieu

### 4. Représentant du gestionnaire

<b>Personne autorisée à agir au nom de l'organisme</b>	
NOM : <u>ALAIN HARVEY</u>	
FONCTION : <u>PRÉSIDENT</u>	
SIGNATURE : <u></u>	DATE : <u>19-03-2017</u>

L'envoi est-il complet ?

- Toutes les sections du formulaire sont complètes
- Carte identifiant et localisant tous les éléments au PDAR
- Si nécessaire, documents de demande d'autorisation d'amélioration ou de construction d'infrastructures permanentes (utiliser les mêmes documents que ceux soumis à la Direction générale régionale pour l'obtention de l'autorisation d'amélioration ou de construction)
- Résolution du CA dans le cas d'un organisme impliqué dans une zec ou dans un refuge faunique (non requis lorsqu'il s'agit du président en fonction dans l'organisme)
- Pour les réserves fauniques, le directeur doit être le signataire.

<b>Approbation du plan de développement d'activité récréative (à remplir par le représentant du ministre autorisé)</b>	
NOM : <u>DONALD JEAN</u>	
FONCTION : <u>Directeur</u>	
SIGNATURE : <u></u>	DATE : <u>9 juin 2017</u>

**N. B.** La date de signature de l'approbation doit être la même que celle inscrite dans l'avis d'acceptation transmis au gestionnaire du territoire concerné. Celle-ci fait office de date d'entrée en vigueur du PDAR.